Annexes règlement sportif PACA Windfoil 2018/2019

Article 1 : Championnat PACA 2019

Les catégories du Championnat de Ligue 2019 sont :

Windfoil -18	**18 ans ou moins dans l'année 2019**
Windfoil +18	**18 ans ou plus dans l'année 2019**

Liste des épreuves du Championnat PACA 2018/2019 :

Les épreuves de grade 5A d'avril à octobre sont ouvertes à tous les coureurs PACA.
Pour cette saison, 5 épreuves seront au programme.

Ch PACA 1	23 septembre	NC Miramas	Grade 5A
Ch PACA 2	7 octobre	CN St-Raphael	Grade 5A
Ch PACA 3	avril (en attente de validation date)	YC Toulon	Grade 5A
Ch PACA 4	mai (en attente de validation date)	Neptune Club (La Ciotat)	Grade 5A
Ch PACA 5	juin (en attente de validation date)	CN Alpin (Serre-Ponçon)	Grade 5A ou 4 (en attente de vaidation)

Article 2 : Validation et classement

Conformément à l'annexe du règlement sportif Extrême Glisse, une épreuve sera validée à partir de 1 course.

Il n'y a pas de nombre limite de manche maximum par jour.

Pour le Championnat PACA, 4 épreuves seront retenues pour le classement final.

Article 3 : Titres régionaux

A l'issue du Championnat, un titre de Champion(ne) Régional(e) PACA sera remis aux :

- 1er Windfoil – 18
- 1er Windfoil +18
- 1ère Féminine

Article 4 : Jauge

Il n'y a pas de restrictions sur le matériel, que ce soit sur le flotteur, la voile, le mât, le wishbone ou le foil.

Article 5 : Les équipements personnels de sécurité

Le port du **casque**, d'une **"veste impact"** sont obligatoires. La combinaison jambes longues et les chaussons sont fortement recommandés.

Pour des raisons de sécurité (en cas de blessure), **un sifflet** est obligatoire (il sera fourni lors des épreuves par la Ligue)

Article 6 : Les parcours :

Les parcours proposés sont à discrétion du Comité de Course, l'accent sera mis sur l'accessibilité pour tous et l'adéquation avec le niveau des compétiteurs. Les types de parcours pourront évoluer durant la saison en fonction des orientations nationales sur la discipline.

La priorité sera donnée à des parcours glissant favorisant la participation avec tout type de matériel.

Des départs par catégories peuvent être mis en place à la discrétion du comité de course.

Article 7 : organisation d'épreuves :

Les horaires : Le 1er signal d'avertissement **possible** pour la journée est fixé à 10h.

VOS INTERLOCUTEURS :

Benoît FOURNIER
Coordinateur Technique Windsurf Glisse

Tristan PEYROTTE
Coordinateur Technique Windsurf Extrême Glisse

Renaud MADIER
Elu secteur Windsurf/Kitesurf

Mylène CULLIA
Assistante administrative Secteur Sportif

Annexes règlement sportif PACA Windfoil 2018/2019

NOM DE L'EPREUVE :

CLUB ORGANISATEUR : **N° DE VOILE :**

DATE :

○ FILLE ○ - 18

○ GARCON ○ + 18

NOM /PRENOM	
LICENCE	
CLUB	
ADRESSE	
EMAIL	
TELEPHONE	

Je m'engage à respecter les règles de course à la voile et toutes les autres règles qui régissent cette épreuve et, en particulier, la règle fondamentale : "un voilier est seul responsable de la décision de prendre le départ ou non, ou de rester en course".

Signature :

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné ..... responsable légal de l'enfant

..... l'autorise à participer à la régate organisée par le …….

Le ……

Fait, le .....

Signature